

PROMUTUEL

ASSURANCE

DU LITTORAL

RAPPORT ANNUEL
2013



UNE IMAGE SIMPLE ET FORTE

De nouvelles
réalités modifient
notre
environnement.
Le marché
de l'assurance
se transforme.
Les consommateurs
changent.
Les besoins
évoluent.

Promutuel entre
dans le mouvement
et adopte
une nouvelle
identification
visuelle qui prend
toute sa force
dans sa simplicité
et la clarté
de son
positionnement :
l'assurance.

PROMUTUEL
ASSURANCE



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

UNE ANNÉE DE CROISSANCE ET DE RÉALISATIONS

Si 2012 était une année de transformation, 2013 aura été sans conteste l'année des grandes réalisations. Plusieurs projets ont été accomplis et on a l'impression que Promutuel vit une véritable renaissance, porteuse des plus grands succès pour l'avenir.

L'année 2013 aura aussi été une année de grande réflexion. Le monde change et s'accélère, les besoins évoluent, la clientèle se diversifie et la concurrence est de plus en plus importante. Il devenait donc impératif de revoir notre stratégie d'affaires.

Pour y arriver, votre Société mutuelle a travaillé de concert avec les composantes du Groupe Promutuel, en l'occurrence les 25 autres sociétés mutuelles et la Fédération, en vue de mettre en place des projets très ambitieux qui auront un impact significatif sur le développement de l'ensemble du Groupe.

Mais le projet le plus visible d'entre tous, celui qui vient concrétiser notre volonté de nous positionner véritablement comme un assureur qui a toujours su évoluer au rythme des besoins de sa clientèle, demeure sans contredit la création de notre nouvelle image de marque.

Cette image, c'est assurément un nouveau logo, celui qui fait d'ailleurs la une de notre rapport annuel de cette année. Mais, plus que tout, c'est l'aboutissement d'une réflexion qui nous a fait nous questionner sur notre image globale.

EN MODE CROISSANCE

Dans tout ce tourbillon qui a mobilisé les différents secteurs d'activité de la Société mutuelle, rien n'a été négligé pour répondre aux besoins de nos membres-assurés et pour que notre développement se poursuive. C'est donc avec une grande fierté que nous vous annonçons que l'année 2013 s'est terminée sur une note positive, puisque nous affichons une excellente croissance. En effet, au terme de l'exercice financier de 2013, notre volume-primés était de 28 819 046 \$, en hausse de 12 % par rapport à l'an dernier.

UNE NOUVELLE SUCCURSALE À BAIE-COMEAU

Cette progression s'explique notamment par les efforts de notre force de vente dans le développement de nouvelles clientèles combinés à l'achat du cabinet de courtage Assurances

Desjardins Plamondon, à Baie-Comeau. Cette acquisition vient renforcer notre présence sur la Côte-Nord, puisque nous avons maintenant une nouvelle succursale à Baie-Comeau, en plus de nos bureaux de Sept-Îles et de Havre-Saint-Pierre. Avec l'ajout de cette huitième succursale, dix nouveaux agents en assurance de dommages se sont joints à notre équipe de service à la clientèle.

Pour mieux servir nos assurés de la grande région de Québec, nous avons déménagé notre succursale de Beauport. Elle se trouve maintenant au cœur des activités économiques de la communauté, soit aux angles des rues Joseph-Casavant et Clémenceau, aux abords de l'autoroute 40.

Au total, en 2013, nous avons rapidement remis 15 466 000 \$ en indemnités à nos membres-assurés victimes d'un sinistre, une baisse de 2 % par rapport à 2012. Par contre, le recouvrement de notre réassureur a été diminué de 44 %, ce qui représente une somme de 1 446 000 \$. Cette diminution est principalement attribuable aux types de sinistres que nous avons traités en 2013.

De ces résultats combinés se dégage un excédent net de 671 000 \$ au terme de 2013. Avec notre résultat étendu, nous venons accroître l'avoir des membres de plus de 1 411 000 \$. Quand croissance et rentabilité sont au rendez-vous, on ne peut qu'applaudir les nouvelles actions stratégiques mises de l'avant pour poursuivre nos objectifs de développement.

DES PROJETS INNOVATEURS DE PERFORMANCE

De nombreux projets d'envergure ont été mis de l'avant en 2013 pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. Ainsi, des outils technologiques ont été développés, lesquels nous font gagner en efficacité. Alliant souplesse et rapidité, ces nouveaux outils nous permettent de gérer plus de volume en maintenant la même qualité, et ce, sans pour autant augmenter le nombre de ressources nécessaires.

Outre les outils technologiques, votre Société mutuelle a également concentré ses efforts dans l'harmonisation de plusieurs méthodes de travail de façon à optimiser chacune de ses actions. Au cœur de toutes ces améliorations, nous avons mis en place un plan de mobilisation de nos ressources humaines, puisque ce sont elles qui contribuent à notre succès. Enfin, la refonte de notre site Internet et notre nouveau logo qui a été lancé officiellement au début du mois de février 2014 – sont venus positionner de manière éloquente notre volonté de prendre la place qui nous revient sur le marché de l'assurance de dommages.

Pour nous aider à atteindre cet objectif, votre Société mutuelle, en collaboration avec toutes les mutuelles du Groupe, a contribué à la création de Promutuel Assurance inc. Cette nouvelle entité permettra au Groupe d'accélérer sa croissance en développant de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles.

Le marché de l'assurance de dommages au Québec est en profonde transformation. Plusieurs facteurs provoquent des changements : l'arrivée en force de la technologie qui vient complètement changer nos façons de travailler et de faire la mise en marché de nos produits, les nouvelles exigences des clients, les multiples fusions et acquisitions des compagnies d'assurance, les nouvelles tendances démographiques combinées aux multiples départs à la retraite et, enfin, tous les resserrements du contexte réglementaire en termes de gouvernance, de gestion du risque et de conformité.

Pour arriver à demeurer concurrentielle, votre Société mutuelle devra redoubler d'ardeur et adapter son modèle d'affaires à cette multitude de changements. Au cours des prochains mois et des prochaines années, nous allons étudier différentes avenues qui nous permettront de poursuivre notre croissance, d'améliorer notre efficacité opérationnelle et de développer notre agilité en tant que leader en assurance de dommages.

DES VALEURS PORTEUSES D'ESPOIR

Croyant toujours à l'importance des valeurs qui ont vu naître le mouvement mutualiste, nous avons multiplié les occasions de nous impliquer dans les causes, événements et organismes de notre région en remettant un total de 45 000 \$ en dons et commandites tout au long de l'année.

Plus que jamais, nous sommes fiers de faire partie d'un Groupe mettant à l'avant-plan les valeurs mutualistes qui unissent ses employés et ses membres-assurés. Cette année, la tragédie survenue à Lac-Mégantic – qui a affecté une des mutuelles du Groupe Promutuel – est venue assombrir la vie de beaucoup de personnes.

Elle a cependant mis en lumière l'importance des valeurs d'entraide et de coopération qui ont encore, et plus que jamais, leur raison d'être. Merci à nos employés qui, spontanément lors de ce triste événement, ont offert leur aide pour appuyer des collègues d'une autre région du Québec. Nous les remercions également de leur engagement au quotidien, lequel contribue à l'atteinte de nos objectifs.

Enfin, notre raison d'être, ce sont tous nos membres-assurés qui, chaque année, nous témoignent leur confiance. Merci à chacun d'entre vous de croire en la mutualité, de croire en votre Mutuelle. Nous sommes fiers d'être votre assureur, et c'est dans cet esprit que nous continuerons d'innover afin de vous offrir le meilleur de l'assurance.

Le président,



Guy Lapointe

Le directeur général,



Pierre Raymond

FAITS SAILLANTS 2013

AVOIR
DES MEMBRES
27 075 000 \$

COMPOSITION DES PRIMES SOUSCRITES



NOMBRE
DE MEMBRES
29 160

ÉVOLUTION DE L'AVOIR DES MEMBRES



PROMUTUEL

ASSURANCE

DU LITTORAL

RAPPORT ANNUEL
2013



Gouvernance POUR LE RESPECT DE NOS VALEURS MUTUALISTES

Le Groupe Promutuel et ses sociétés membres croient fermement que le respect de leurs valeurs mutualistes passe nécessairement par l'application rigoureuse des meilleures pratiques de gouvernance. De ce fait, tout est mis en œuvre pour nous assurer d'une structure et d'un encadrement rigoureux permettant d'en établir les principes et d'en assurer le maintien.

En nous appropriant les meilleures pratiques en matière de gouvernance, de conformité réglementaire et de gestion des risques, nous garantissons à nos assurés une gestion saine, prudente et performante de nos activités. Pour ce faire, nous nous sommes dotés de normes de gouvernance faisant état des politiques et processus établis, lesquels régissent nos façons de faire et nos façons d'être.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS

Nos administrateurs et nos dirigeants doivent faire preuve d'intégrité, d'équité et d'éthique. Tout en maintenant le niveau de probité nécessaire, ils doivent posséder et développer les compétences requises pour remplir les rôles, les responsabilités et les devoirs qui leur sont dévolus.

GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE

La gestion du risque fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Il s'agit d'un mode de gestion continu, proactif et dynamique qui nous permet d'évaluer efficacement les risques et de mettre en place des plans d'action pour les réduire.

CONTRÔLES INTERNES, SUPERVISION INDÉPENDANTE ET VÉRIFICATION DES ACTIVITÉS

Nos contrôles internes sont efficaces et efficients. Ils sont notamment basés sur les rapports des responsables de la gestion des risques et de la conformité réglementaire de même que sur tout autre rapport produit à l'intention du conseil d'administration.

De plus, l'évaluation de nos contrôles internes repose sur différentes fonctions de supervision indépendante, notamment le vérificateur externe.

Enfin, un comité de vérification est formé au sein du conseil d'administration pour s'assurer de la fiabilité et de la présentation adéquate des données financières et non financières.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Sous la responsabilité du comité de déontologie formé au sein du conseil d'administration, la Société mutuelle doit appliquer un code d'éthique et de déontologie. Ce dernier couvre notamment les conflits d'intérêts potentiels ainsi que l'apparence de conflit d'intérêts.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA GOUVERNANCE

Afin de maintenir une gouvernance répondant aux réalités du marché dans lequel nous évoluons, nous procédons à la mise à jour périodique de notre Programme de gouvernance selon les recommandations du comité de gouvernance du Groupe Promutuel.

Sommaire

Rapport de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3
Certificat de l'actuaire	4
États financiers	
Résultat et résultat étendu	5
Variations des capitaux propres	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes aux états financiers	10

Administrateurs

Les 29 160 membres-assurés de la Société mutuelle sont représentés au conseil d'administration par :

Guy Lapointe*, président	Saint-André
Yvan Paquet*, 1 ^{er} vice-président	Château-Richer
Pierre Garon*, 2 ^e vice-président	Saint-Denis
Rosaire Morneau**, président du comité de vérification	Saint-Alexandre
Jocelyn Benoit°	La Pocatière
Mario Desmeules°	Les Éboulements
Bernard Gauthier**	Saint-Irénée
Richard Harvey	L'Isle-aux-Coudres
Pascale Lévesque**	Mont-Carmel
Serge Pelletier	Kamouraska
Marco Picard°	Saint-Gabriel

- * membre du comité exécutif
- ** membre du comité de vérification
- ° membre du comité de déontologie

Rapport de la direction

La direction de la société garantit l'objectivité et la fidélité des états financiers et des autres informations contenues dans le présent rapport. Ces états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière.

La société maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles administratifs appropriés dans les circonstances, dans les limites d'un coût acceptable. Les procédés utilisés visent à assurer, dans une mesure raisonnable, la bonne comptabilisation, la fiabilité de l'information et la protection de l'actif de la société.

Le comité de vérification est composé uniquement de membres du conseil d'administration, lesquels sont extérieurs au personnel de la société. Le comité tient régulièrement des réunions avec l'auditeur et la direction pour traiter des considérations touchant leurs rôles respectifs de même que de la présentation du rapport financier.

L'auditeur est nommé en vertu de la Loi sur les assurances. Il a la responsabilité de faire rapport aux membres, aux administrateurs et à l'Autorité des marchés financiers quant à la fidélité de la présentation des états financiers de la société, conformément aux Normes internationales d'information financière. L'auditeur s'acquiesce de cette responsabilité en effectuant un audit de ces états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'actuaire est nommé par le conseil d'administration de la société. L'actuaire doit s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour l'évaluation du passif des polices sont conformes à la pratique actuarielle reconnue au Canada, aux lois en vigueur et aux règlements et directives en la matière.

L'actuaire doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à la date du bilan à l'égard de la totalité des obligations de la société envers les titulaires de polices. Le travail nécessaire pour former cette opinion englobe un examen de la suffisance et de la fiabilité des données sur les polices et une analyse de la capacité de l'actif d'appuyer le passif des polices.

L'actuaire doit, sur une base annuelle, analyser la santé financière de la société et préparer un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de vérifier la suffisance du capital détenu par la société au 31 décembre 2013 advenant des circonstances économiques et commerciales défavorables.

Les états financiers ont été examinés par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Les rapports de l'auditeur et le certificat de l'actuaire figurent ci-après.

Le directeur général,



Pierre Raymond

Saint-Pascal, le 14 février 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Promutuel Du Littoral, société mutuelle d'assurance générale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Promutuel Du Littoral, société mutuelle d'assurance générale qui comprennent les bilans au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, les états du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Promutuel Du Littoral, société mutuelle d'assurance générale au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La vice-présidence – vérification,



Normand Morin, CPA Auditeur, CA, FPAA
Groupe Promutuel
2000, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2K 0B6

Québec, le 14 février 2014

Certificat de l'actuaire

Aux membres de Promutuel Du Littoral, société mutuelle d'assurance générale

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan de Promutuel Du Littoral, société mutuelle d'assurance générale au 31 décembre 2013 et sa variation dans l'état du résultat pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, les données utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces provisions sont fiables et suffisantes. J'ai vérifié la concordance des données d'évaluation avec les documents financiers de l'assureur.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.



Guy Lecours, F.I.C.A.
Groupe Promutuel

Québec, le 14 février 2014

Résultat et résultat étendu

Exercice terminé le 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

RÉSULTAT	2013	2012
		Retraités
REVENUS		
Primes souscrites	28 370 \$	25 856 \$
Diminution (augmentation) des primes brutes non gagnées	(1 624)	(873)
Primes brutes gagnées	26 746	24 983
Cession au réassureur	5 358	5 052
Primes nettes gagnées	21 388	19 931
COÛT DES SINISTRES		
Indemnités et frais inhérents	15 466	15 848
Recouvrement du réassureur	1 793	3 239
Sinistres nets	13 673	12 609
FRAIS		
Opérations	8 135	6 859
Taxes sur primes	894	874
Revenus de commissions de réassurance	(1 261)	(1 037)
Total des frais nets	7 768	6 696
RÉSULTAT D'ASSURANCE	(53)	626
Revenus de placement (Note 6)	1 196	1 014
Intérêts sur financement	(60)	(54)
Autres revenus (Note 7)	24	172
Autres frais (Note 8)	(255)	(128)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	852	1 630
Impôts sur les excédents (Note 10)	181	449
RÉSULTAT NET	671 \$	1 181 \$
RÉSULTAT ÉTENDU		
RÉSULTAT NET	671 \$	1 181 \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat net		
Gains (pertes) non réalisés sur les actifs disponibles à la vente, nets des impôts	230	131
Reclassement à l'excédent de l'exercice, des pertes (gains) réalisées sur les actifs disponibles à la vente, nettes d'impôts	(63)	(55)
	167	76
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net		
Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite, nets des impôts	573	(1 726)
Total des autres éléments du résultat étendu	740	(1 650)
RÉSULTAT ÉTENDU	1 411 \$	(469) \$

Variations des capitaux propres

Exercice terminé le 31 décembre
en milliers de dollars, sauf indication contraire

	2013				Total
	Ristourne commu- nautaire	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu		
			Gains (pertes) sur place- ments disponibles à la vente	Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite	
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 000 \$	25 367 \$	1 059 \$	\$	27 426 \$
Effet des modifications des normes comptables (Note 4)		(36)		(1 726)	(1 762)
Solde au 31 décembre 2012 retraité	1 000	25 331	1 059	(1 726)	25 664
Résultat étendu		671	167	573	1 411
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 000 \$	26 002 \$	1 226 \$	(1 153) \$	27 075 \$

	2012 Retraités				Total
	Ristourne commu- nautaire	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu		
			Gains (pertes) sur place- ments disponibles à la vente	Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite	
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	500 \$	24 650 \$	983 \$	\$	26 133 \$
Résultat étendu retraité		1 181	76	(1 726)	(469)
Affectation de réserve	500	(500)			
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 000 \$	25 331 \$	1 059 \$	(1 726) \$	25 664 \$

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

	2013	2012
OPÉRATIONS		Retraités
Résultat net	671 \$	1 181 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	287	195
Amortissement des immobilisations incorporelles	246	
Pertes (gains) sur placements	(84)	(55)
Frais relatifs aux régimes de retraite	364	88
Impôts différés	355	119
Revenus capitalisés sur placement	(825)	(731)
	1 014	797
Frais de gestion des régimes de retraite dans les autres éléments du résultat étendu	(18)	
Impôts exigibles sur les autres éléments du résultat étendu	(57)	
Variation des autres actifs et passifs opérationnels		
Débiteurs opérationnels	(1 636)	(840)
Actifs d'impôts exigibles à recevoir	(155)	(193)
Autres éléments d'actif, sauf l'actif au titre de régime de retraite	300	(591)
Provisions	1 791	1 301
Créditeurs opérationnels	558	(531)
Passifs d'Impôts exigibles à payer		(85)
Cotisations aux régimes de retraite	(1 621)	(476)
Actifs destinés à la vente	(290)	
	(114)	(618)
INVESTISSEMENT		
Acquisitions		
Placements	(350)	(2 550)
Immobilisations corporelles	(842)	(923)
Immobilisations incorporelles	(3 294)	
Dispositions		
Placements	5 806	3 885
Immobilisations corporelles		6
	1 320	418
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 206	(200)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (Note 12)	(554)	(354)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 12)	652 \$	(554) \$

Bilan

Au 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

ACTIF	2013	2012
		Retraités
LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	652 \$	51 \$
Placements (Note 13)	24 248	28 566
	24 900	28 617
PRIMES À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS		
Revenus courus sur placements	250	203
Primes à recevoir (Note 15)	11 465	9 937
Réassureur	129	148
Autres débiteurs	166	86
	12 010	10 374
ACTIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	702	547
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		
Part du réassureur dans les provisions pour :		
Sinistres en voie de règlement (Note 20)	728	1 176
Primes non gagnées (Note 21)	2 338	2 084
Frais reportés (Note 16)	653	744
Actif au titre des régimes de retraite (Note 9)	136	
Autres	19	34
	3 874	4 038
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE (Note 17)	290	
IMPÔTS DIFFÉRÉS (Note 10)	216	787
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 18)	3 722	3 167
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note 19)	3 448	
	49 162 \$	47 530 \$

Engagements (Note 26)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Guy Lapointe, président



Rosaire Morneau, président du comité de vérification

Bilan

Au 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

PASSIF	2013	2012
		Retraités
PROVISIONS		
Sinistres en voie de règlement (Note 20)	4 787 \$	4 705 \$
Primes non gagnées (Note 21)	14 734	13 110
Commissions de réassurance non gagnées	655	570
	20 176	18 385
DÉCOUVERT DE TRÉSORERIE		605
CRÉDITEURS		
Réassureur	294	
Fournisseurs et autres frais courus (Note 22)	1 566	902
	1 860	902
PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE (Note 9)	51	1 974
CAPITAUX PROPRES		
Réserve pour ristournes éventuelles (Note 23)	1 000	1 000
Excédents non répartis	26 002	25 331
Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 24)	73	(667)
	27 075	25 664
	49 162 \$	47 530 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi sur les assurances du Québec, pratique l'assurance générale envers ses membres. Ses activités sont faites uniquement au Canada. Le siège est situé au 267, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Les états financiers ont été dressés selon les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Les conventions comptables et l'information financière présentées sont conformes aux recommandations de l'IASB (International Accounting Standard Board).

Les états financiers de la société sont présentés en dollars canadiens. Ils sont arrondis aux milliers de dollars, sauf indication contraire. Ils sont préparés selon le coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont évalués à la juste valeur ou en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent :

- Actifs financiers disponibles à la vente
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat
- Part du réassureur dans la provision des sinistres en voie de règlement
- Provision des sinistres en voie de règlement

Le bilan est présenté selon un principe de liquidité. Les éléments indiqués à chaque poste peuvent inclure à la fois des soldes courants et des soldes non courants.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 14 février 2014.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'état financier implique que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses importantes concernant l'évaluation des sinistres en voie de règlement sont présentées à la note 20 et celles concernant les actifs et passifs au titre des régimes de retraite à la note 9.

Les états financiers requièrent le jugement de la direction relativement à la comptabilisation des instruments financiers, la détermination des composantes des immobilisations et l'évaluation des pertes objectives.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie regroupent les éléments de trésorerie immédiatement disponibles ou convertibles en trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature, leur caractéristique et de leur utilisation par la société au moment de la comptabilisation initiale. À la constatation initiale, tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement :

Actifs ou passifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Dépôts à terme
Billet et prêt
Obligations
Fonds de placement
Promutuel Réassurance et Fonds de garantie
Promutuel Société de portefeuille inc.
Découvert de trésorerie ou dette
Créditeurs, emprunt et parts sociales

Classement

Détenue à la juste valeur par le biais du résultat
Détenus jusqu'à échéance
Détenus jusqu'à échéance
Disponibles à la vente
Disponible à la vente
Disponible à la vente
Disponible à la vente
Détenu à la juste valeur par le biais du résultat
Autres passifs financiers

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les instruments financiers avec un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon la date de règlement. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat sont inscrits dans les revenus de placement au résultat. Les coûts de transaction des autres instruments financiers sont inclus dans la valeur comptable à la comptabilisation initiale. Les revenus sur les placements sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont présentés nets des frais. Les gains et pertes réalisés sur cession sont calculés selon le coût moyen.

À l'acquisition, la société classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes :

a) Actifs et passifs détenus à la juste valeur par le biais du compte résultat

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan et à toute variation de la juste valeur ainsi que tous les gains et pertes réalisés à la cession sont constatés au résultat.

b) Actifs détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les gains et pertes à la cession sont comptabilisés au résultat.

À chaque date des états financiers, la société considère comme une indication de dépréciation les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation, une provision pour perte est constituée afin d'ajuster la valeur comptable. Cette provision est reconnue immédiatement au résultat.

c) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la décomptabilisation ou jusqu'à ce que les actifs subissent une perte de valeur. À ce moment, les gains ou pertes cumulés au cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans l'état du résultat.

Une perte de valeur est considérée, lorsqu'il y a une diminution de la juste valeur et qu'il existe une indication objective d'une dépréciation prolongée de cet actif. Le montant de la perte est égal à la différence entre le coût d'acquisition amorti et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur déjà comptabilisée.

Lorsque la juste valeur d'un instrument d'emprunt classé comme disponible à la vente augmente au cours d'une période ultérieure, cette dernière est reprise et est comptabilisée au résultat jusqu'au montant maximum de la perte comptabilisée antérieurement. Toutefois, les pertes de valeur comptabilisées au résultat pour un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises au résultat mais sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu.

Les intérêts sur les instruments d'emprunt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrits au résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés au résultat dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement. Les gains ou pertes de change sur les actifs financiers classés dans les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

La société classe dans les actifs disponibles à la vente les instruments de capitaux propres qui ne disposent pas de cours coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. S'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour des actifs similaires.

d) Autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat. S'il y a une décomptabilisation de l'instrument financier, les gains et pertes sont comptabilisés au résultat.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

RÉASSURANCE ET PART DU RÉASSUREUR DANS LES PROVISIONS

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance cédée signifie le transfert d'un risque d'assurance et de la prime à son réassureur. Elle présente les soldes liés à la réassurance sur la base du solde brut dans le bilan afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit associé à la réassurance ainsi que ses obligations envers les titulaires de police.

a) Part du réassureur dans les sinistres en voie de règlement

Les montants de réassurance que la société prévoit recouvrer à l'égard des sinistres impayés et des frais de règlement sont comptabilisés à titre d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la société pour déterminer le passif afférent.

b) Part du réassureur dans les primes non gagnées

La part du réassureur dans les primes non gagnées est comptabilisée à titre d'élément d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la société pour déterminer le passif lié aux primes non gagnées.

FRAIS REPORTÉS

Les frais reportés englobent les commissions des agents, la taxe sur primes et les autres charges directement associées à l'acquisition de primes. Ces coûts sont reportés et amortis sur la durée des polices connexes dans la mesure où ils sont jugés récupérables, après avoir tenu compte des sinistres et des frais inhérents ainsi que des revenus de placement prévus. Ils sont amortis en fonction de la comptabilisation des primes au résultat.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes significatives qui ont des durées d'utilité homogène, de sorte à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte de la valeur résiduelle. Les méthodes et taux d'amortissement sont :

Bâtisse	- dégressif, 4 % et 5 %
Amélioration locative	- sur la durée du bail, 5, 10, et 15 ans
Mobilier-équipement	- dégressif, 20 %
Matériel informatique	- dégressif, 30 %
Automobiles	- dégressif, 30 %
Avion	- linéaire 10 ans et nombre d'heures d'utilisation

La durée d'utilité, le mode d'amortissement et la valeur résiduelle sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

Les gains ou les pertes sur cession correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable. Ils sont présentés dans les frais dans l'état des résultats.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée d'utilité selon les méthodes et taux suivants :

Clientèle	- linéaire, 5 ans
-----------	-------------------

La durée d'utilité, le mode d'amortissement et la valeur résiduelle sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. Les gains ou les pertes sur cession correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable. Ils sont présentés dans les frais dans l'état des résultats.

ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Les actifs destinés à la vente ne sont plus amortis et sont présentés séparément au bilan pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts estimés de la vente. Un actif est considéré comme destiné à la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par une vente et non d'une utilisation continue. L'actif doit être disponible pour sa vente immédiate et que sa vente doit être hautement probable au cours du prochain exercice.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Lors de circonstances ou d'événements importants pouvant indiquer une perte de valeur, la société réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable de l'actif excède la valeur recouvrable. La valeur recouvrable de l'actif est considérée comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable nette sur la juste valeur recouvrable et est imputé au résultat.

PROVISIONS

a) Sinistres en voie de règlement

Des estimations des pertes individuelles sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, des provisions sont établies pour les frais de règlement, la matérialisation des sinistres déclarés et pour les sinistres subis, mais non déclarés d'après l'expérience passée et les polices en vigueur. La provision est établie selon la méthode canadienne, laquelle est conforme à la pratique établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA). Comme requis par les normes de l'Institut canadien des actuaires et les exigences réglementaires, la provision pour les sinistres en voie de règlement est présentée en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent avec une marge pour écart défavorable. Les estimations nécessaires sont revues périodiquement et les modifications qui peuvent y être apportées sont reflétées dans les résultats de l'exercice. Les récupérations et recouvrements par subrogation sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'ils se réalisent.

b) Primes non gagnées

Les primes sont virées au résultat au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. Les primes non gagnées représentent la proportion non écoutée des contrats en fin d'exercice.

c) Commissions de réassurance non gagnées

Les commissions de réassurance non gagnées sont comptabilisées à titre d'élément de passif selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la société pour déterminer les frais d'acquisition reportés.

INSUFFISANCE DE PRIMES

À chaque date d'états financiers, la société évalue la suffisance de sa provision pour primes non gagnées pour couvrir les frais futurs associés aux contrats en vigueur. Une évaluation est effectuée pour estimer les coûts futurs de sinistres et les frais connexes nets du revenu de placement généré. Toute insuffisance de la provision est inscrite en diminution des frais reportés. Si les frais reportés sont insuffisants, l'excédent est constaté au résultat et une provision est inscrite au passif.

AUTRES PROVISIONS

La société comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable et que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

IMPÔTS

La société comptabilise les impôts sur le résultat étendu suivant la méthode axée sur le bilan. La provision pour impôts sur le résultat étendu comporte deux composantes : les impôts exigibles et les impôts différés. Les impôts exigibles sont composés des montants qui devraient être payables ou récupérables par suite de l'exploitation durant l'année en cours. Les impôts différés calculés sur une base non actualisée découlent des changements durant l'année des écarts temporels cumulatifs entre la valeur comptable des actifs et des passifs et de leurs assiettes fiscales respectives, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. L'actif d'impôts différés est constaté dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. L'effet sur les impôts différés d'un changement de taux d'imposition est constaté dans le résultat.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) IMPÔTS (SUITE)

Des incertitudes existent quant à l'interprétation de règles fiscales complexes qui ont des conséquences sur le montant ainsi que sur le moment de la réalisation des impôts sur le revenu. Compte tenu de cette complexité, des ajustements aux impôts sur le revenu déjà reconnus pourront être requis pour tenir compte des différences entre les résultats réels et les provisions faites. Le montant de ces provisions est établi en tenant compte de certains facteurs dont les résultats des vérifications fiscales et les opinions divergentes entre la société et les autorités fiscales quant aux règles relatives à l'impôt.

PARTS SOCIALES

Les parts sociales sont classées au passif car il existe une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie au gré du détenteur.

CAPITAUX PROPRES

Les parts privilégiées sont présentées à la valeur nominale à laquelle les parts ont été émises. Les intérêts sur parts privilégiées sont inclus dans les capitaux propres dans l'exercice où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

Les excédents non répartis incluent les résultats des années antérieures et de l'année courante. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est composé des gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente et le cumul des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite.

Les ristournes aux membres sont incluses dans le passif et au résultat dans l'exercice où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

PRIMES ET CONTRATS D'ASSURANCE

Les contrats sont classés à titre de contrat d'assurance lorsque ceux-ci comprennent au minimum un risque d'assurance significatif. La société détermine le risque significatif à la suite de l'analyse des caractéristiques des contrats types. Les contrats qui ne répondent pas à cette définition sont classés comme des contrats d'investissement.

Les revenus de primes des contrats d'assurance et des contrats acceptés en réassurance sont comptabilisés lorsque les primes deviennent exigibles. Les primes sont réparties aux résultats au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. La portion des revenus de primes correspondant à la proportion non écoulée des contrats en fin d'exercice est incluse dans les primes non gagnées au passif.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Avantages à court terme

Il s'agit d'avantages payables dans les douze mois suivant la date de clôture autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires et commissions, les cotisations sociales et certaines primes. Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur la période au cours de laquelle les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les employés et la société participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations déterminées qui regroupent Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale et les sociétés mutuelles membres du groupe. Ces régimes de retraite correspondent à des régimes à prestations définies et représentent des régimes auxquels la mutuelle participe et pour lesquels elle s'engage formellement sur un niveau de prestations et assume donc le risque actuariel et, le risque de placement. Les régimes assurent à ses employés et cadres des prestations de retraites établies en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Le calcul est effectué à chaque clôture annuelle et les données individuelles concernant les salariés sont revues chaque année par un actuair indépendant.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Le coût des services, qui comprend le coût des services courants et des services passés, est comptabilisé à l'état des résultats. Les frais d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'actualisation aux passifs ou actifs des régimes de retraite pour la période. Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux taux de rendement du marché des obligations d'entreprise de haute qualité. Les frais d'intérêts sont inscrits à l'état des résultats dans les intérêts sur financement.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) résultent de l'écart entre le rendement réel et le taux d'actualisation des régimes sur les actifs des régimes de retraite capitalisés, des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des gains ou pertes d'expérience sur cette même obligation. Tous les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

L'actif ou le passif au titre des régimes de retraite définis se calcule comme la valeur actualisée de l'obligation de ces régimes, nets de la juste valeur des actifs des régimes de retraite.

OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU GROUPE PROMUTUEL

La société effectue des opérations avec les institutions du Groupe Promutuel. Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties. Les principales opérations sont présentées distinctement dans les états financiers.

3 MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

L'IASB a publié de nouvelles normes dont l'application sera obligatoire dans les prochains exercices. Plusieurs de ces nouvelles normes n'auront aucune incidence sur les états financiers de la société, de sorte qu'elles ne sont pas abordées.

IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée « Instruments financiers » qui remplace les dispositions de la norme IAS 39 intitulée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » en ce qui a trait au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Les dispositions prévues dans la norme IFRS 9 s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers et ne prévoit pas l'appliquer de façon anticipée.

IAS 32 INSTRUMENTS FINANCIERS: PRÉSENTATION

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 32 intitulée « Instruments financiers : présentation ». Cette norme apporte des précisions supplémentaires sur les critères relatifs à la compensation d'un actif et d'un passif financier. Les dispositions prévues dans la norme IAS 32 s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers et ne prévoit pas l'appliquer de façon anticipée.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

4 MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES

Présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2013, la société a adopté les modifications apportées à l'IAS 1. Présentation des états financiers. Ces dernières concernent la présentation des autres éléments du résultat étendu, exigent la présentation par nature des autres éléments du résultat étendu en distinguant les éléments qui seront reclassés à l'état du résultat au cours d'une période ultérieure de ceux qui ne le seront pas.

L'application rétroactive de ces modifications a entraîné un changement dans la présentation de l'état du résultat étendu, mais n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la société.

Avantages du personnel

Le 1^{er} janvier 2013, la société a adopté les modifications apportées à l'IAS 19. Avantages du personnel qui changent les règles de comptabilisation des avantages du personnel et principalement celles qui ont trait aux régimes à prestations définies. Cette norme exige maintenant que :

- tous les écarts actuariels soient immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. La méthode du corridor qui permettait de différer la comptabilisation des gains et pertes actuariels n'est plus permise.
- l'écart entre le rendement réel sur les actifs des régimes et le taux d'actualisation soit comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu.
- les coûts des services passés soient directement comptabilisés à l'état du résultat lorsqu'ils surviennent.
- les frais d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'actualisation aux passifs ou actifs des régimes de retraite pour la période. Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux taux de rendement du marché des obligations d'entreprise de haute qualité. Les frais d'intérêt sont inscrits à l'état des résultats dans les intérêts sur financement.

Les exigences prévues par cette norme modifiée ont été appliquées de façon rétrospective. Les incidences de l'adoption de l'IAS 19. Avantages du personnel se présentent comme suit :

Effet sur :	Exercice terminé le 31 décembre 2012		
	Tel que présenté	Ajustement selon IAS	Retraité
Résultat étendu			
Frais d'opérations	6 864 \$	(5) \$	6 859 \$
Intérêts sur financement	\$	54 \$	54 \$
Impôts sur les excédents (Note 10)	462 \$	(13) \$	449 \$
RÉSULTAT NET	1 217 \$	(36) \$	1 181 \$
Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite, nets des impôts	\$	(1 726) \$	(1 726) \$
RÉSULTAT ÉTENDU	1 293 \$	(1 762) \$	(469) \$
Actif			
Actif au titre des régimes de retraite	437 \$	(437) \$	\$
Impôts différés	138 \$	649 \$	787 \$
Passif			
Passif au titre des régimes de retraite	\$	1 974 \$	1 974 \$
Capitaux propres			
Excédents non répartis	25 367 \$	(36) \$	25 331 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 059 \$	(1 726) \$	(667) \$
Flux de trésorerie			
Frais relatif aux régimes de retraite	(214) \$	302 \$	88 \$
Impôts différés	132 \$	(13) \$	119 \$
Actif au titre des régimes de retraite	(223) \$	223 \$	\$
Cotisations aux régimes de retraite	\$	(476) \$	(476) \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

5 TOTAL DES REVENUS

	2013	2012
Primes nettes gagnées	21 388 \$	19 931 \$
Revenus de commissions de réassurance	1 261	1 037
Revenus de placement	1 196	1 014
Autres revenus	24	172
Total des revenus	23 869 \$	22 154 \$

6 REVENUS DE PLACEMENT

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	à la juste valeur par le biais du résultat	Détenus jusqu'à échéance	Disponibles à la vente	Prêts créances et autres	Total
Revenus d'intérêts	13 \$	81 \$	488 \$	93 \$	675 \$
Revenus de financement de primes				21	21
Total des revenus d'intérêts	13	81	488	114	696
Dividendes			233		233
Autres revenus attribués			221		221
Honoraires			(10)		(10)
Frais de placement			(28)		(28)
Total des revenus nets de placement	13	81	904	114	1 112
Gains (pertes) sur disposition de placement			86		86
Gains (pertes) non réalisés sur les placements				(2)	(2)
Total des gains (pertes) sur les placements			86	(2)	84
	13 \$	81 \$	990 \$	112 \$	1 196 \$

Exercice terminé le 31 décembre 2012

	à la juste valeur par le biais du résultat	Détenus jusqu'à échéance	Disponibles à la vente	Prêts créances et autres	Total
Revenus d'intérêts	11 \$	93 \$	593 \$	31 \$	728 \$
Revenus de financement de primes				12	12
Total des revenus d'intérêts	11	93	593	43	740
Dividendes			224		224
Autres revenus attribués			29		29
Honoraires			(9)		(9)
Frais de placement			(25)		(25)
Total des revenus nets de placement	11	93	812	43	959
Gains (pertes) sur disposition de placement			156		156
Perte de valeur sur Fonds de placement Promutuel			(101)		(101)
Total des gains (pertes) sur les placements			55		55
	11 \$	93 \$	867 \$	43 \$	1 014 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

7 AUTRES REVENUS

	2013	2012
Revenus de distribution de produits à titre d'intermédiaire de marché	4 \$	172 \$
Gains sur disposition de clientèle	20	
	24 \$	172 \$

8 AUTRES FRAIS

Frais de distribution de produits à titre d'intermédiaire de marché	9 \$	128 \$
Amortissement de clientèle	246	
	255 \$	128 \$

9 RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés et la société participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations déterminées qui regroupent Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale et les sociétés mutuelles membres du groupe. Les régimes mis en place par la mutuelle sont constitués d'un régime à l'intention des employés et d'un régime à l'intention des directeurs généraux. Les cotisations des employés et des employeurs sont versées dans les régimes. Ces régimes sont administrés par des comités de retraite composés de représentant des employeurs, d'employés et de retraités. Les comités de retraite sont chargés de l'administration du régime et de l'élaboration de la stratégie de placement.

Les régimes sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des cinq meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation.

Ces régimes de retraite correspondent à des régimes à prestations définies et représentent des régimes auxquels la mutuelle participe et pour lesquels elle s'engage formellement sur un niveau de prestations et assume donc le risque actuariel et le risque de placement. Comme les modalités de fonctionnement des régimes font en sorte que l'évolution future des salaires aura une incidence sur le montant des prestations futures, le coût des prestations et la juste valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont généralement déterminés à partir de calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables concernant principalement le rendement prévu des placements des régimes et le taux d'actualisation de l'obligation des régimes, mais aussi, et dans une moindre importance, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et le taux de mortalité. Les frais d'administration et les frais de gestion des actifs des régimes sont payables directement par les employeurs.

Un actuaire indépendant procède à l'analyse des données individuelles concernant les participants aux régimes. Il détermine le niveau de cotisation minimum selon les résultats de son examen. Les employeurs doivent effacer tout déficit des régimes dans une période variant de 5 à 15 ans selon la nature du déficit. Au cours de l'exercice, en plus des cotisations minimums déterminées par l'actuaire, les employeurs ont versé aux régimes des cotisations additionnelles de 54 % du déficit comptable.

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à partir de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2012. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2013.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

9 RÉGIMES DE RETRAITE (SUITE)

La charge des régimes de retraite est la suivante :

	2013	2012
Au résultat		
Coût des services courants (employeur)	304 \$	286 \$
Coût des services passés (employeur)		3
Frais d'administration des régimes	43	30
Intérêt net sur financement des régimes	60	54
Charge au résultat	407	373
Aux autres éléments du résultat étendu		
Déficit (excédent) des rendements des actifs, à l'exclusion des montants inclus dans l'intérêt net sur le financement des régimes	(619)	(137)
Pertes (gains) actuarielles découlant des modifications dans les hypothèses		
- démographiques	281	
- financières	(647)	
- autres	183	1 211
Autres montants		1 288
Frais de gestion des actifs des régimes	18	
Charges (économies) aux autres éléments du résultat étendu	(784)	2 362
Charges (économies) de la période au résultat étendu	(377) \$	2 735 \$
Rapprochement de la capitalisation des régimes		
Actif des régimes		
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 881 \$	6 049 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	967	460
Cotisations de l'employeur	1 621	476
Cotisations salariales	227	165
Prestations versées et règlements	(203)	(269)
Transfert de régimes	28	
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'année	9 521 \$	6 881 \$
Obligation au titre des prestations définies		
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	8 855 \$	7 082 \$
Coût des services pour l'employeur (courants et passés)	304	289
Coût financier	408	377
Pertes (gains) actuarielles découlant des modifications dans les hypothèses	(183)	1 211
Cotisations salariales	227	165
Prestations versées et règlements	(203)	(269)
Transfert de régimes	28	
Juste valeur de l'obligation au titre des prestations définies	9 436 \$	8 855 \$
Actif (passif) au titre des régimes de retraite	85 \$	(1 974) \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

9 RÉGIMES DE RETRAITE (SUITE)

L'actif des régimes est composé des éléments suivants :

	2013	2012
Placements cotés sur des marchés actifs		
Capitaux propres	5 196	3 530
Obligations	3 787	3 071
Placements non cotés		
PCAA		96
Biens immobiliers	200	79
Encaisse	255	51
Autres	83	54
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'année	9 521 \$	6 881 \$

Le taux de rendement effectif des régimes est de **12.8 %** en 2013 et **8.9 %** en 2012.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de l'obligation et du coût au titre des régimes à prestations définies sont les suivantes :

	2013	2012
Taux d'actualisation	5.0 %	4.5 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3.0 %	3.0 %

Sensibilité de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modification du taux d'actualisation	(1 351) \$	1 812 \$
Modification du taux d'augmentation de la rémunération	708 \$	(543) \$
Hausse d'une année de l'espérance de vie des retraités à 65 ans	163 \$	

Contributions prévues pour les prochains exercices

La société estime devoir contribuer pour un montant de 519 \$ à ses propres régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice.

La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période est de 19 ans (16 ans en 2012).

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2013	2012
Résultat avant impôts	852 \$	1 630 \$
Taux d'imposition de base fédéral et provincial	27 %	27 %
Impôts selon les taux de base	229 \$	438 \$
Augmentation (diminution) d'impôts imputables aux éléments suivants :		
Revenus non imposables	(61)	(57)
Dépenses non déductibles	6	8
Amortissement de la clientèle non déductible	15	
Ajustement des années antérieures		40
Autres	(8)	20
Total de la charge (économie) d'impôts au résultat	181 \$	449 \$

La charge d'impôts se détaille comme suit :

Total de la charge (économie) d'impôts au résultat net	181 \$	449 \$
---	---------------	---------------

Autres éléments du résultat étendu

Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat net		
Gains (pertes) non réalisés sur les actifs disponibles à la vente	85	
Reclassement au résultat de l'exercice des pertes (gains) réalisées sur les actifs disponibles à la vente	(23)	
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net		
Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite	211	(636)
Total de la charge (économie) d'impôts aux autres éléments du résultat étendu	273	(636)

Total de la charge (économie) d'impôts au résultat étendu	454 \$	(187) \$
--	---------------	-----------------

La charge d'impôts est répartie comme suit :

Impôts exigibles		
Période courante	(117) \$	290 \$
Ajustement des années antérieures		40
	(117)	330
Impôts différés		
Période courante	571	(517)
	571	(517)
Total de la charge (économie) d'impôts au résultat étendu	454 \$	(187) \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (SUITE)

Tous les impôts différés relativement aux différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans les états financiers. Les impôts différés sont composés des écarts entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan. Ces écarts proviennent :

	2013				
	Solde au 1 ^{er} janvier	Résultat net	Autres éléments du résultat étendu	Acqui- sition d'entre- prise	Solde au 31 décembre
Actif (passif) d'impôts différés					
Placements	\$	(1) \$	\$	\$	(1) \$
Immobilisations corporelles	(42)	(3)			(45)
Immobilisations incorporelles	189	(19)			170
Provision nette pour sinistres en voie de règlement	47	6			53
Actif (passif) des régimes retraite	532	(338)	(216)		(22)
Autres	61				61
Total d'actif d'impôts différés	787 \$	(355) \$	(216) \$	\$	216 \$

	2012				
	Solde au 1 ^{er} janvier	Résultat net	Autres éléments du résultat étendu	Acqui- sition d'entre- prise	Solde au 31 décembre
Actif (passif) d'impôts différés					
Placements	(3) \$	3 \$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(39)	(3)			(42)
Immobilisations incorporelles	203	(14)			189
Provision nette pour sinistres en voie de règlement	48	(1)			47
Actif (passif) des régimes retraite		(104)	636		532
Autres	61				61
Total d'actif d'impôts différés	270 \$	(119) \$	636 \$	\$	787 \$

11 INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU

	2013	2012
Le résultat étendu inclut les éléments suivants :		
Rémunération du personnel et charges sociales	5 133 \$	4 393 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	287	195
Amortissement des immobilisations incorporelles	246	
Dépenses de location		
Loyer	199	79
Revenus de location	2	

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

12 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et l'équivalent de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2013	2012
Trésorerie	652 \$	51 \$
Découvert de trésorerie		(605)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert de trésorerie	652 \$	(554) \$

Au cours de l'exercice, les flux de trésorerie découlant des intérêts, dividendes, de la taxe sur primes et des impôts sur les excédents sont les suivants :

	2013	2012
Dividendes perçus	234 \$	224 \$
Intérêts perçus	648 \$	676 \$
Intérêts payés sur le financement	60 \$	54 \$
Taxes sur primes payées	878 \$	858 \$
Impôts exigibles (encaissés) payés	82 \$	657 \$

13 PLACEMENTS

	2013		2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE				
Dépôts à terme	1 712 \$	1 745 \$	2 306 \$	2 374 \$
Billet à terme - Groupe Promutuel Fédération	2 500	2 503	2 500	2 500
	4 212	4 248	4 806	4 874
DISPONIBLES À LA VENTE				
Obligations émises ou garanties par le				
Province Canadienne	6 082	6 082	10 451	10 451
Municipalité Canadienne	1 743	1 743	1 803	1 803
Autres Canadiennes - Cote A et plus	757	757	832	832
Fonds de placement Promutuel - unité « A »				
Fonds de titres de créances	2 363	2 363	2 984	2 984
Fonds de titres de capitaux propres	8 065	8 065	6 964	6 964
Fonds de placement Promutuel - Autres unités				
Fonds de titres de sociétés affiliées	308	308	283	283
Promutuel Réassurance - Participation au capital	118	118	118	118
Fonds de garantie Promutuel - Participation au capital	225	225	225	225
Promutuel Société Portefeuille inc. - Actions ordinaires	300	300		
Autres	75	75	100	100
	20 036	20 036	23 760	23 760
	24 248 \$	24 284 \$	28 566 \$	28 634 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

14 GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

	2013			
	Coût amorti	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Juste valeur
Obligations	8 261 \$	322 \$	1 \$	8 582 \$
Fonds de placement Promutuel - unité « A »				
Fonds de titres de créances	2 389		26	2 363
Fonds de titres de capitaux propres	6 682	1 448	65	8 065
Fonds de placement Promutuel - Autres unités	309		1	308
Promutuel Réassurance	118			118
Fonds de garantie Promutuel	225			225
Promutuel Société de Portefeuille inc.	300			300
Autres	75			75
	18 359 \$	1 770 \$	93 \$	20 036 \$

	2012			
	Coût amorti	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Juste valeur
Obligations	12 428 \$	658 \$	\$	13 086 \$
Fonds de placement Promutuel - unité « A »				
Fonds de titres de créances	2 862	122		2 984
Fonds de titres de capitaux propres	6 295	684	15	6 964
Fonds de placement Promutuel - Autres unités	283			283
Promutuel Réassurance	118			118
Fonds de garantie Promutuel	225			225
Autres	100			100
	22 311 \$	1 464 \$	15 \$	23 760 \$

Comptabilisation d'une perte de valeur

Selon les IFRS, à la fin d'exercice, la société détermine s'il existe des indications objectives quant au fait que des instruments de capitaux propres disponibles à la vente aient pu subir une perte de valeur. Une indication objective pour un instrument de capitaux propres disponibles à la vente inclut, entre autres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en-dessous de son coût.

Classement des pertes de valeur des instruments de capitaux propres	2013	2012
Moins de 25 % en-dessous de la valeur comptable	66 \$	15 \$
Total des pertes non réalisées sur les instruments de capitaux propres	66 \$	15 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

15 PRIMES À RECEVOIR

	2013	2012
Primes à recevoir		
Agents et courtiers		
Moins de 90 jours	78 \$	106 \$
90 jours et plus	1	1
Membres		
Moins de 90 jours	552	532
90 jours et plus	316	377
Primes avec financement échelonnées	10 538	8 941
	11 485	9 957
Provision pour mauvaises créances	(20)	(20)
	11 465 \$	9 937 \$

La société considère que la provision pour mauvaise créance qui est déterminée sur la base de la tendance historique couvre le risque de défaut de paiement des clients. La mauvaise créance de l'exercice est de 13 \$ (12 \$ en 2012) et est inscrite dans les frais d'opérations.

16 FRAIS REPORTÉS

	2013	2012
Solde au 1 ^{er} janvier	744 \$	699 \$
Amortissement	(744)	(699)
Frais reportés de l'exercice	653	744
Solde au 31 décembre	653 \$	744 \$

17 ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

En date du 31 décembre 2013, conformément à IFRS 5, la société a classé des terrains et du matériel roulant comme étant des actifs destinés à la vente. La société a adopté un plan formel de vente et recherche activement des acheteurs potentiels.

18 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	2013			
	Solde au 1 ^{er} janvier	Acquisition	Cession	Solde au 31 décembre
Terrain et bâtisse	3 556 \$	83 \$	\$	3 639 \$
Améliorations locatives	193	412		605
Mobilier-équipement	813	197		1 010
Informatique	240	91		331
Automobiles	23	59		82
Avion	599			599
Total du coût	5 424 \$	842 \$	\$	6 266 \$
Amortissement cumulé		Amortissement	Cession	
Bâtisse	923 \$	98 \$	\$	1 021 \$
Améliorations locatives	130	36		166
Mobilier-équipement	658	53		711
Informatique	174	33		207
Automobiles	17	9		26
Avion	355	58		413
Total de l'amortissement cumulé	2 257 \$	287 \$	\$	2 544 \$
Valeur nette comptable				
Terrain et bâtisse	2 633 \$			2 618 \$
Améliorations locatives	63			439
Mobilier-équipement	155			299
Informatique	66			124
Automobiles	6			56
Avion	244			186
Valeur nette comptable	3 167 \$			3 722 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

18 IMMOBILISATION CORPORELLES (SUITE)

	2012			
	Solde au 1 ^{er} janvier	Acqui- sition	Cession	Solde au 31 décembre
Coût				
Terrain et bâtisse	2 741 \$	815 \$		3 556 \$
Améliorations locatives	174	19		193
Mobilier-équipement	799	16	2	813
Informatique	212	28		240
Automobiles	44		21	23
Avion	599			599
Total du coût	4 569 \$	878 \$	23 \$	5 424 \$
		Amortis- sement	Cession	
Amortissement cumulé				
Bâtisse	857 \$	66 \$		923 \$
Améliorations locatives	114	16		130
Mobilier-équipement	624	35	1	658
Informatique	152	22		174
Automobiles	30	3	16	17
Avion	302	53		355
Total de l'amortissement cumulé	2 079 \$	195 \$	17 \$	2 257 \$
Valeur nette comptable				
Terrain et bâtisse	1 884 \$			2 633 \$
Améliorations locatives	60			63
Mobilier-équipement	175			155
Informatique	60			66
Automobiles	14			6
Avion	297			244
Valeur nette comptable	2 490 \$			3 167 \$

19 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2013			
	Solde au 1 ^{er} janvier	Acqui- sition	Cession	Solde au 31 décembre
Coût				
Clientèle	\$ 3 694	\$		\$ 3 694
		Amortis- sement	Cession	
Amortissement cumulé				
Clientèle	\$	246 \$		\$ 246
Valeur nette comptable	\$			3 448 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

20 PROVISION POUR SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT

La provision pour sinistres en voie de règlement ainsi que la part du réassureur à cet égard constituent des estimations qui peuvent subir des variations importantes dans l'année. Ces variations sont imputables à des événements touchant le règlement ultime des sinistres mais qui ne sont pas encore survenus et qui ne se réaliseront peut-être pas avant un certain temps. Ces variations peuvent être aussi causées par des informations supplémentaires concernant les sinistres, des changements à l'interprétation des contrats par les tribunaux ou des écarts importants par rapport aux tendances historiques sur le plan de la gravité ou de la fréquence des sinistres. Les estimations sont principalement fondées sur l'expérience de la société. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, de l'avis de la société, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

Ces estimations sont ensuite actualisées de manière à tenir compte de la valeur temporelle de l'argent. Le taux d'intérêt utilisé pour actualiser la provision est fondé sur le taux de rendement prévu par la société à l'égard de son portefeuille de placement en appariement avec sa provision.

Le montant actualisé de la provision pour sinistres en voie de règlement reflète les hypothèses quant au revenu de placement futur, aux flux de trésorerie prévus et à la constitution des provisions pour détérioration des résultats. Puisque les estimations relatives aux provisions de sinistres sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure, la société inclut des provisions pour écarts défavorables dans ses hypothèses d'évaluation. L'inclusion de provisions pour écarts défavorables est conforme aux normes actuarielles canadiennes. Elles permettent de s'assurer que les montants du passif actuariel sont suffisants pour régler les prestations futures.

La provision pour sinistres en voie de règlement est composée de :	Provision brute	Part du Réassureur	Provision nette
Provision pour sinistres non déclarés au 31 décembre 2013			
Provision	343 \$	54 \$	289 \$
Effet de l'actualisation au taux de 3.6 %	(83)	(27)	(56)
Provision pour écarts défavorables	302	69	233
Total de la provision pour sinistres non déclarés	562	96	466
Provision pour sinistres déclarés au 31 décembre 2013	4 225	632	3 593
Provision au 31 décembre 2013	4 787 \$	728 \$	4 059 \$

Provision pour sinistres non déclarés au 31 décembre 2012			
Provision	283 \$	17 \$	266 \$
Effet de l'actualisation au taux de 3.4 %	(86)	(28)	(58)
Provision pour écarts défavorables	320	91	229
Total de la provision pour sinistres non déclarés	517	80	437
Provision pour sinistres déclarés au 31 décembre 2012	4 188	1 096	3 092
Provision au 31 décembre 2012	4 705 \$	1 176 \$	3 529 \$

L'évolution de la provision des sinistres en voie de règlement est la suivante :	Provision brute	Part du Réassureur	Provision nette
Provision au 1er janvier 2013	4 705 \$	1 176 \$	3 529 \$
Sinistres et frais de règlement de l'année 2013	15 778	2 002	13 776
Variation de la provision pour les années antérieures à 2013	(315)	(210)	(105)
Effet de l'actualisation en 2013	3	1	2
Total des sinistres subis pour l'exercice au 31 décembre 2013	15 466	1 793	13 673
Sinistres versés au cours de l'exercice 2013	(15 384)	(2 241)	(13 143)
Provision au 31 décembre 2013	4 787 \$	728 \$	4 059 \$

Provision au 1er janvier 2012	4 307 \$	779 \$	3 528 \$
Sinistres et frais de règlement de l'année 2012	15 949	3 068	12 881
Variation de la provision pour les années antérieures à 2012	(87)	178	(265)
Effet de l'actualisation en 2012	(14)	(7)	(7)
Total des sinistres subis pour l'exercice au 31 décembre 2012	15 848	3 239	12 609
Sinistres versés au cours de l'exercice 2012	(15 450)	(2 842)	(12 608)
Provision au 31 décembre 2012	4 705 \$	1 176 \$	3 529 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

20 PROVISION POUR SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT (SUITE)

La méthode de détermination de la provision pour les sinistres en voie de règlement est la même que celle utilisée lors de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2013, les changements d'hypothèses n'ont eu aucune incidence significative sur la provision pour les sinistres en voie de règlement.

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions de sinistres en voie de règlement par année de survenance des sinistres. Cette évaluation est fondée sur le règlement de la provision initiale, net de l'attribution d'une portion des revenus générés par les placements en appariement avec la provision.

	Évolution de la provision brute - par année de survenance									
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Provision initiale brute	2 985	3 289	4 097	3 644	3 010	2 975	2 318	3 094	2 205	2 015
Évolution de la provision:										
Après 1 an	3 156	3 016	3 556	2 934	2 600	2 830	1 810	2 393	1 990	1 660
Après 2 ans		2 947	3 544	2 865	2 339	2 880	1 689	2 296	1 890	1 455
Après 3 ans			3 147	2 802	2 269	2 715	1 626	2 038	1 779	1 523
Après 4 ans				2 601	2 226	2 921	1 600	2 054	1 734	1 475
Après 5 ans					1 997	3 258	1 501	1 988	1 704	1 471
Après 6 ans						3 043	1 495	1 985	1 660	1 472
Après 7 ans							1 569	1 893	1 662	1 472
Après 8 ans								1 892	1 662	1 472
Après 9 ans									1 712	1 472
Après 10 ans										1 472
Suffisance (insuffisance) cumulative en % de la provision initiale	-6%	10%	23%	29%	34%	-2%	32%	39%	22%	27%

Les provisions brutes initiales des dix dernières années ont une moyenne de suffisance de 21 %.

	Évolution de la provision nette - par année de survenance									
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Provision initiale nette	2 375	2 723	2 999	2 426	1 863	2 156	1 559	2 028	1 574	1 105
Évolution de la provision:										
Après 1 an	2 363	2 510	2 556	2 107	1 519	2 016	1 372	1 739	1 508	967
Après 2 ans		2 475	2 592	2 039	1 432	2 076	1 296	1 675	1 429	876
Après 3 ans			2 417	1 984	1 360	1 979	1 271	1 427	1 356	896
Après 4 ans				1 815	1 318	2 025	1 243	1 439	1 349	882
Après 5 ans					1 267	2 015	1 183	1 375	1 320	878
Après 6 ans						1 952	1 177	1 373	1 333	879
Après 7 ans							1 228	1 350	1 335	880
Après 8 ans								1 349	1 335	880
Après 9 ans									1 335	880
Après 10 ans										880
Suffisance (insuffisance) cumulative en % de la provision initiale	1%	9%	19%	25%	32%	9%	21%	33%	15%	20%

Les provisions nettes initiales des dix dernières années ont une moyenne de suffisance de 19 %.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

20 PROVISION POUR LES SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT (SUITE)

Sensibilité au développement des provisions

L'estimation de la provision pour les sinistres en voie de règlement se fonde sur diverses hypothèses. Le taux d'actualisation et la matérialisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement sont deux variables importantes de l'évaluation.

La société estime qu'une diminution de 1 % du taux d'actualisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement diminuerait le résultat avant impôt de 18 \$ (19 \$ en 2012). L'augmentation de 1 % du taux d'actualisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement augmenterait le résultat avant impôt de 17 \$ (18 \$ en 2012).

La société estime qu'une augmentation de 5 % de la matérialisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement diminuerait le résultat avant impôt de 271 \$ (275 \$ en 2012). Une diminution de 5 % de la matérialisation des sinistres en voie de règlement augmenterait le résultat de 269 \$ (272 \$ en 2012).

L'échéancier prévu du règlement de la provision pour les sinistres en voie de règlement s'établit ainsi :

	31 décembre 2013					Valeur au bilan
	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	
Provision au passif						
Biens	2 192 \$	111 \$	\$	\$	\$	2 303 \$
Responsabilité	738	451	110	4		1 303
Automobiles	1 092	89				1 181
Total	4 022 \$	651 \$	110 \$	4 \$	\$	4 787 \$

	31 décembre 2012					Valeur au bilan
	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	
Part du réassureur dans la provision à l'actif						
Biens	286 \$	25 \$	\$	\$	\$	311 \$
Responsabilité	151	177	33			361
Automobiles	52	4				56
Total	489 \$	206 \$	33 \$	\$	\$	728 \$

	31 décembre 2012					Valeur au bilan
	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	
Provision au passif						
Biens	2 088 \$	98 \$	\$	\$	\$	2 186 \$
Responsabilité	1 183	430	87	2		1 702
Automobiles	753	63	1			817
Total	4 024 \$	591 \$	88 \$	2 \$	\$	4 705 \$

	31 décembre 2012					Valeur au bilan
	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	
Part du réassureur dans la provision à l'actif						
Biens	489 \$	24 \$	\$	\$	\$	513 \$
Responsabilité	558	51	15			624
Automobiles	36	3				39
Total	1 083 \$	78 \$	15 \$	\$	\$	1 176 \$

21 PRIMES NON GAGNÉES

Le rapprochement de la provision pour les primes non gagnées est la suivante :

	Primes non gagnées		
	brutes	Part du Réassureur	nettes
Solde au 1er janvier 2012	12 237 \$	1 969 \$	10 268 \$
Primes souscrites	25 856	5 167	20 689
Primes gagnées au cours de l'exercice	(24 983)	(5 052)	(19 931)
Primes non gagnées au 31 décembre 2012	13 110 \$	2 084 \$	11 026 \$
Primes souscrites	28 370	5 612	22 758
Primes gagnées au cours de l'exercice	(26 746)	(5 358)	(21 388)
Primes non gagnées au 31 décembre 2013	14 734 \$	2 338 \$	12 396 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

22 FOURNISSEURS ET AUTRES FRAIS COURUS

	2013	2012
Membres	29 \$	13 \$
Rémunération et charges sociales	559	579
Acquisition d'immobilisations incorporelles	400	
Taxes de vente	147	24
Autres fournisseurs et frais courus	431	286
	1 566 \$	902 \$

23 RÉSERVES POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES

La société a décidé de constituer une réserve pour la ristourne éventuelle. Au cours de l'exercice 2013, aucun montant n'a été effecté à cette réserve.

24 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2013	2012
Placements disponibles à la vente		
Gains non réalisés	1 770 \$	1 464 \$
Pertes non réalisées	(93)	(15)
	1 677	1 449
Impôts afférents	(451)	(390)
	1 226	1 059
Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite	(1 578)	(2 362)
Impôts afférents	425	636
	(1 153)	(1 726)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	73 \$	(667) \$

25 GESTION DU CAPITAL

La société définit son capital comme l'ensemble des éléments qui sont présentés dans les capitaux propres.

La gestion du capital de la société est effectuée de façon à préserver un capital adéquat afin de permettre un développement optimal. Elle vise également à respecter les exigences en matière de capital dictées par l'Autorité des marchés financiers. Les politiques et les procédures de la société sont établies afin de gérer et de limiter les risques auxquels la société est exposée. Le conseil d'administration de la société a approuvé une politique de gestion du capital. La conformité à cette politique fait l'objet d'un suivi périodique.

La société est tenue de par la Loi sur les assurances du Québec, de respecter des exigences en matière de capital. L'autorité des marchés financiers exige que la société établisse un niveau cible interne de capital reflétant son profil de risque et qu'elle se conforme à un test de capital minimum (TCM). Le niveau cible dont la société s'est dotée, est de maintenir un test de capital minimum (TCM) supérieur à 200 % (185 % en 2012).

Au 31 décembre 2013, le TCM de la société répond aux exigences réglementaires et est composé des montants suivants :

	2013	2012
Capital disponible	22 627 \$	26 177 \$
Capital requis	4 380	3 872
Excédent du capital disponible sur le capital requis	18 247	22 305
Capital excédentaire au niveau cible de la société	13 867 \$	19 014 \$
Ratio du capital disponible sur le capital requis (TCM)	517 %	676 %

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

26 ENGAGEMENTS

La société loue des locaux dont les baux viennent à échéance entre le 30 juin 2014 et le 31 janvier 2028. La majorité des contrats sont renouvelables à leur échéance.

	2013	2012
Dépenses de loyer		
Moins d'un an	175 \$	151 \$
Un à cinq ans	485	413
Plus de cinq ans	931	957
Total	1 591 \$	1 521 \$

En 2013, la société et les autres sociétés mutuelles membres du Groupe Promutuel se sont engagées à souscrire un montant supplémentaires de 12 200 \$ réparti également en actions privilégiées et en titres de créances de Promutuel Société de Portefeuille inc. La souscription de la société sera fonction de son test de capital minimum lors de la demande de souscription de capital. Au 31 décembre 2013, la part de la souscription de la société en actions privilégiées et en titres de créances de Promutuel Société de Portefeuille inc. est évaluée à 1 450 \$.

Le Fonds de placement Promutuel a effectué un appel de capital pour le Fonds de développement. Au 31 décembre 2013, il reste des appels de capital pour trois versements annuels de 50 \$ pour les exercices 2014 à 2016.

27 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants incluent les administrateurs ainsi que les cadres de la société. La rémunération cumulative des principaux dirigeants est :

AU 31 DÉCEMBRE 2013	Adminis- trateurs	Cadres	Total
Avantages à court terme	44 \$	525 \$	569 \$
Avantages postérieurs à l'emploi		56	56
Total de la rémunération au 31 décembre 2013	44 \$	581 \$	625 \$

AU 31 DÉCEMBRE 2012	Adminis- trateurs	Cadres	Total
Avantages à court terme	37 \$	532 \$	569 \$
Avantages postérieurs à l'emploi		69	69
Total de la rémunération au 31 décembre 2012	37 \$	601 \$	638 \$

28 INCIDENCE DES PROGRAMMES DE RÉASSURANCE SUR LE RÉSULTAT

PROGRAMME DE CESSIION DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal des affaires, la société réassure certains risques auprès de son réassureur en vue de limiter sa responsabilité en cas de sinistre ou d'une série de sinistres résultant d'un même événement. L'incidence de la cession de la réassurance sur le résultat étendu de la société est la suivante :

	2013	2012
Cession de prime au réassureur	(5 358) \$	(5 052) \$
Recouvrement de sinistre du réassureur	1 793	3 239
Commissions de réassurance	1 261	1 037
Augmentation (diminution) du résultat avant impôts	(2 304) \$	(776) \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

28 INCIDENCE DES PROGRAMMES DE RÉASSURANCE SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

PROGRAMME DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

Suite à des ententes de réassurance avec son réassureur, la société participe aux opérations de réassurance effectuées par son réassureur dans le « Mécanisme de Répartition Promutuel » et le « Mécanisme de Répartition Promutuel Associés ». L'entente de réassurance avec « Mécanisme de Répartition Promutuel Associés » s'est terminée le 1^{er} janvier 2013. L'incidence des opérations de réassurance prises en charge sur le résultat étendu de la société est la suivante :

	2013	2012
Augmentation		
Primes brutes acquises	12 \$	356 \$
Sinistres et frais de règlement	11	197
Frais	3	148
Augmentation (diminution) du résultat avant impôts	(2) \$	11 \$

29 CONCENTRATION DU RISQUE D'ASSURANCE

Renseignements géographiques

Les activités d'assurance se déroulent exclusivement dans la province de Québec. La majorité des polices de la société sont concentrées dans le territoire établi par le Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles.

Principaux clients

Les produits de la société sont issus de nombreux titulaires de police. Aucun titulaire ne génère plus de 10 % du total des produits.

Les primes souscrites par secteur d'activité sont les suivantes :

	2013	2012
Primes directes souscrites		
Automobiles	12 138 \$	10 809 \$
Biens et responsabilité	16 416	14 672
Total des primes directes souscrites	28 554	25 481
Réassurance acceptée	(184)	375
Total des primes souscrites	28 370 \$	25 856 \$

Les primes nettes gagnées par secteur d'activité sont les suivantes :

	2013	2012
Primes directes nettes gagnées		
Automobiles	10 319 \$	9 387 \$
Biens et responsabilité	11 057	10 188
Total des primes directes nettes gagnées	21 376	19 575
Réassurance acceptée	12	356
Total des primes nettes gagnées	21 388 \$	19 931 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

30 SENSIBILITÉ AUX RISQUES D'ASSURANCE PAR SECTEUR

Taux bruts	2013			2012		
	Taux sinistres bruts	Taux frais bruts	Taux combinés bruts	Taux sinistres bruts	Taux frais bruts	Taux combinés bruts
Primes directes						
Automobiles	67 %	-	-	57 %	-	-
Biens et responsabilité	51 %	-	-	68 %	-	-
Total primes directes	58 %	34 %	92 %	64 %	31 %	95 %
Réassurance acceptée	92 %	25 %	117 %	55 %	42 %	97 %
Total	58 %	34 %	92 %	63 %	31 %	94 %

Taux nets	2013			2012		
	Taux sinistres nets	Taux frais nets	Taux combinés nets	Taux sinistres nets	Taux frais nets	Taux combinés nets
Primes directes						
Automobiles	70 %	-	-	60 %	-	-
Biens et responsabilité	58 %	-	-	66 %	-	-
Total primes directes	64 %	36 %	100 %	63 %	33 %	96 %
Réassurance acceptée	92 %	25 %	117 %	55 %	42 %	97 %
Total	64 %	36 %	100 %	63 %	34 %	97 %

Au 31 décembre 2013, la société évalue qu'une modification du taux de sinistres nets ou du taux des frais nets aurait l'effet suivant sur le résultat net :

	Exercice terminé le 31 décembre 2013		
	avant impôts	impôts	net
Diminution du résultat			
Augmentation de 5 % du taux des sinistres nets sur les			
Primes directes			
Automobiles	516 \$	139 \$	377 \$
Biens et responsabilité	552	149	403
Total primes directes	1068	288	780
Réassurance acceptée	1		1
Total	1069 \$	288 \$	781 \$
Augmentation de 1 % du taux de frais nets total	214 \$	58 \$	156 \$

	Exercice terminé le 31 décembre 2012		
	avant impôts	impôts	net
Diminution du résultat			
Augmentation de 5 % du taux de sinistres nets sur les			
Primes directes			
Automobiles	469 \$	126 \$	343 \$
Biens et responsabilité	510	137	373
Total primes directes	979	263	716
Réassurance acceptée	18	5	13
Total	997 \$	268 \$	729 \$
Augmentation de 1 % du taux de frais nets total	199 \$	54 \$	145 \$

Une diminution du même pourcentage aurait l'effet inverse sur le résultat net de la société.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

31 GESTION DES RISQUES

La politique de placement de la société définit les objectifs, la répartition, les contraintes, les responsabilités ainsi que les critères d'évaluation de la performance. La conformité à cette politique fait l'objet d'un suivi périodique.

Les analyses de sensibilité ne comprennent pas l'incidence de la variation des risques reliés aux régimes de retraite de la société.

A) Risque de taux d'intérêt

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un actif financier est investi dans un instrument financier portant intérêt à taux fixe. Ces actifs financiers sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt, varient en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Certains actifs financiers, comme les actions, ne portent pas intérêt, de ce fait, la société est peu exposée sur ces instruments financiers au risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur.

De plus, les fluctuations de taux d'intérêt modifient l'évaluation de la valeur de la provision des sinistres en voie de règlement. Cette évaluation est effectuée selon le taux de rendement prévu des actifs détenus en appariement.

Au 31 décembre 2013, la société estime qu'une fluctuation de plus ou moins 1 % serait considéré comme probable selon l'évolution récente des conditions des marchés financiers. Elle estime qu'une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait l'effet suivant sur le résultat étendu de la société :

Augmentation de 1 % du taux d'intérêt	2013	2012
Résultat net	58 \$	53 \$
Autres éléments du résultat étendu	(498)	(635)
Avoir des membres	(440) \$	(582) \$
Diminution de 1 % du taux d'intérêt		
Résultat net	(58) \$	(53) \$
Autres éléments du résultat étendu	498	635
Avoir des membres	440 \$	582 \$

L'échéancier et les taux d'intérêt des placements s'établissent ainsi :

	Échéancier au 31 décembre 2013					Valeur au bilan
	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	
Placements						
Dépôts à terme	887 \$	825 \$	\$	\$	\$	1 712 \$
Obligations	42	3 870	2 376	2 279	15	8 582
Billet à terme	700	1 800				2 500
	1 629 \$	6 495 \$	2 376 \$	2 279 \$	15 \$	12 794 \$
Total (en pourcentage)	13 %	50 %	19 %	18 %	%	100 %
Taux d'intérêt effectif	4.12 %	2.31 %	2.05 %	3.25 %	3.94 %	2.66 %

Les autres actifs financiers n'ont pas d'échéance spécifique.

Pour gérer le risque de fluctuation de taux d'intérêt, la société est dotée d'une politique de placement approuvée par son conseil d'administration, qui prévoit l'appariement de ses éléments d'actif et de passif. Les placements de la société doivent respecter la structure de ses engagements financiers.

B) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier libellé en devises étrangères fluctue en raison de la variation des taux de change.

Les opérations de la société sont effectuées en totalité en devises canadiennes. Par conséquent, la société n'est pas exposée à un risque de change.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

31 GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) Autre risque de marché

Un autre risque de marché est le risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des prix du marché autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de taux de change. Ces fluctuations peuvent être attribuables à des facteurs spécifiques à l'émetteur ou à des facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché. Le risque maximum découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. La société gère ce risque par une diversification des titres détenus.

Au 31 décembre 2013, la société estime qu'une hausse de 10 % des marchés boursiers augmenterait le résultat étendu et l'avoir des membres de 590 \$ (509 \$ en 2012). Une diminution de 10 % aurait l'effet équivalent à l'inverse.

Un changement de 10 % est considéré comme probable selon l'évolution récente des conditions des marchés boursiers.

D) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les sources de liquidité deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus sur les passifs financiers. Afin de gérer ses exigences de trésorerie, la société conserve des liquidités et une partie de ses placements sous forme de titres facilement négociables pour pallier à tout risque de liquidité.

L'échéance du passif financier de la société s'établit ainsi :

	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Valeur au bilan
Provisions pour						
Sinistres en voie de règlement	4 022 \$	651 \$	110 \$	4 \$	\$	4 787 \$
Primes non gagnées	14 734					14 734
Commissions de réassurance non gagnées	655					655
Créditeurs	1 860					1 860
TOTAL	21 271 \$	651 \$	110 \$	4 \$	\$	22 036 \$

E) Risque de crédit et diversification

Le risque de crédit correspond au risque que des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements envers la société. Les politiques de placement et de financement de primes de la société visent à limiter ce risque en assurant une diversification des contreparties ou des débiteurs, et une exposition limitée à un même émetteur. De plus, la politique de placement impose des minimums sur la cote de crédit des émetteurs.

Au 31 décembre 2013, les actifs financiers auprès de l'émetteur suivant représentent 10 % et plus du total des actifs financiers de la société :

Province de Québec 3 181 \$

F) Risque de tarification

Le risque lié à la tarification est le risque selon lequel un prix établi est insuffisant pour assurer un rendement adéquat pour les membres comparativement aux objectifs de rentabilité de la société. Ce risque peut relever d'une évaluation inadéquate du marché ou des coûts reliés aux sinistres.

La société gère ce risque au moyen d'analyse régulière de sa tarification comparée à sa récente expérience et au taux du marché. Les hypothèses entourant la tarification sont révisées régulièrement et tiennent compte des coûts de la réassurance.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

31 GESTION DES RISQUES (SUITE)

G) Risque de souscription

Le risque de souscription correspond au risque résultant de la sélection des risques et de la gestion des clauses des contrats d'assurance. La société s'est dotée de politiques de souscription et d'inspection des risques qui définissent ses limites de rétention et sa tolérance au risque. Lorsque les limites de rétention de la société sont atteintes, la société cède le risque excédentaire à son réassureur.

H) Risque de réassurance

La société a comme politique de réassurer ses contrats d'assurance afin de limiter son exposition à des pertes importantes. La réassurance ne dégage pas la société de ses engagements envers ses détenteurs de police. Par conséquent, la société est exposée au risque de crédit lié aux montants cédés au réassureur. Cependant, la société surveille régulièrement la situation financière de son réassureur.

Le contrat de réassurance indique que la société est sujette à une rétention nette de 543 \$ (489 \$ en 2012) par événement. De plus, l'ensemble des sociétés mutuelles membres du Groupe Promutuel est protégé jusqu'à concurrence de 150 000 \$ (150 000 \$ en 2012) dans le cas où un seul événement donnerait lieu à une série d'indemnités.

I) Risque d'évaluation de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La hiérarchie comporte 3 niveaux :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs ;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres observables sur le marché ;

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres non observables sur le marché.

	2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers au bilan évalués à la juste valeur :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	652 \$	\$	\$	652 \$
Placements disponibles à la vente		19 010	1 026	20 036
	652 \$	19 010 \$	1 026 \$	20 688 \$

	2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers au bilan évalués à la juste valeur :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 \$	\$	\$	51 \$
Placements disponibles à la vente		23 034	726	23 760
	51 \$	23 034 \$	726 \$	23 811 \$

Actifs évalués à la juste valeur selon le niveau 3		2013	2012
Solde au 1er janvier		726 \$	835 \$
Total des gains ou des pertes			
Résultat net		3	(98)
Autres éléments du résultat étendu		(1)	19
Acquisitions		350	50
Dispositions		(52)	(80)
Solde au 31 décembre		1 026 \$	726 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

31 GESTION DES RISQUES (SUITE)

La juste valeur de ces instruments financiers est établie selon les méthodes suivantes :

- Dépôt à terme selon l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt du marché pour des instruments comportant des conditions similaires.

- Obligations, Fonds de placement Promutuel et billets à terme avec dérivé incorporé avec des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres observables sur le marché.

- La juste valeur de la participation dans le capital de Promutuel Réassurance et du Fonds de garantie Promutuel est établie à partir de la valeur de rachat de cette participation puisqu'elles sont rachetables à un prix déterminable au moment de leur émission et ne peuvent être modifiées par les résultats financiers subséquents.

32 OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU GROUPE PROMUTUEL

La société est membre du Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale. Elle participe au capital de Promutuel Réassurance, Promutuel Société de Portefeuille inc. et du Fonds de garantie Promutuel. De plus, par le biais du Fonds de placement du Groupe Promutuel, elle détient une participation dans le Fonds de développement Promutuel.

Les frais d'opérations et les indemnités et frais inhérents à l'état des résultats incluent une somme de 2 467 \$ (2 215 \$ en 2012) encourue auprès des institutions du Groupe. Ces frais comprennent principalement les services informatiques et la contribution à la Fédération. Les opérations de réassurance sont conclues avec Promutuel Réassurance.

